

Message de M. Jacques Chirac, Président de la République, lu au sommet consacré à la situation du Burundi, sur les efforts de Nelson Mandela pour y rétablir la paix, la nécessité de stabiliser ce pays par l'instauration d'une vie démocratique solide et l'aide de la France, Paris le 21 février 2000.

Messieurs les Présidents,
Messieurs les Secrétaires généraux,
Mesdames, messieurs les ministres,
Mesdames, messieurs les délégués,

Je tiens tout d'abord à remercier le Président MKAPA et les autorités tanzaniennes d'avoir bien voulu faciliter l'organisation à Arusha de cette nouvelle réunion consacrée à la situation au Burundi. J'adresse également mes salutations à toutes les hautes personnalités présentes. Je voudrais enfin féliciter et remercier tout particulièrement le Président Nelson MANDELA d'avoir pris l'initiative de convoquer ce sommet. sa personnalité, son expérience, son autorité sont autant de garanties de l'efficacité des travaux entrepris.

Je vous transmets à cette occasion l'amitié et les encouragements de la France, au moment où se dessine, une nouvelle fois, une chance pour la paix au Burundi.

chacun perçoit bien que ce pays se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. la communauté internationale se doit d'être présente en ce moment décisif. de fait, le 19 janvier dernier, en adoptant la résolution 1286, la communauté internationale, à travers le Conseil de sécurité, a apporté son total soutien aux efforts du Président Nelson MANDELA. de son côté, l'Union européenne, par sa déclaration du 4 février, a également tenu à appuyer la reprise des négociations.

La France est naturellement désireuse d'aider les burundais à sortir du cycle de violences aveugles et d'asphyxie économique qui, depuis trop longtemps, obère la stabilité et les chances de développement de leur pays. c'est à eux qu'elle en appelle tout d'abord, car il leur revient de relever le redoutable défi de la réconciliation. celle-ci ne sera durable que si elle repose sur un examen lucide du passé, dans un esprit de vérité et de justice. le peuple burundais, confronté à l'insécurité physique et au dénuement matériel, attend désormais des parties à la négociation qu'elles saisissent sans tarder cet espoir de paix, qu'elles dépassent leurs rivalités personnelles, régionales ou ethniques, et qu'elles lui offrent enfin le projet de société et les perspectives de reconstruction qu'il espère.

Cette oeuvre de paix doit s'accomplir aussi bien à l'intérieur, dans le cadre du partenariat interne qui a obtenu des résultats encourageants, qu'à l'extérieur, dans le cadre du processus d'Arusha, socle de la réconciliation.

Ce processus doit aujourd'hui jouer un rôle moteur. A travers lui, le peuple du Burundi peut non seulement espérer reprendre son destin en main, mais aussi promouvoir une nouvelle dynamique

de paix régionale.

C'est pourquoi la France est rééolument décidée à l'appuyer, comme elle l'a fait auprès de l'ensemble de ses partenaires, africains et européens. Dans cet esprit, mon pays est disposé à mettre des experts à la disposition de la facilitation si celle-ci le souhaite, et à apporter un soutien matériel à la création éventuelle d'une antenne de la facilitation à Bujumbura.

*

Comme l'ensemble de la communauté internationale, la France attend des négociations d'Arusha qu'elles se concentrent désormais sur les enjeux fondamentaux : les mesures de justice mais aussi de réconciliation, l'avenir des forces de sécurité et de l'armée, la réintégration des rebelles et la démobilisation, le choix du système électoral, la définition des institutions, du programme-cadre et de la durée de la transition, la recherche d'un accord consensuel sur la composition de l'équipe chargée de conduire le pays à des élections.

Ces négociations n'ont de chance d'aboutir que si elles associent l'ensemble des acteurs de la crise burundaise, sans exclusive, et que si elles abordent, sans délai, la question du cessez-le-feu. C'est à ce prix que les efforts de réconciliation peuvent utilement se poursuivre.

La France est également convaincue que le processus de paix ne peut aboutir dans le climat de défiance qui, en dépit de la levée des sanctions régionales, entoure encore le Burundi du fait notamment du lien établi par certains entre rétablissement de l'aide et conclusion d'un accord politique.

C'est en reprenant son aide économique et en soulageant ainsi les souffrances des populations, en leur redonnant confiance dans le processus de paix que la communauté internationale aidera au succès des négociations d'Arusha.

Nous avons, pour notre part, choisi dès le début d'accompagner, par notre aide bilatérale, les progrès du dialogue interburundais.

Nous avons ainsi décidé de relancer progressivement notre aide structurelle. La logique humanitaire a ses limites et seule la coopération institutionnelle permet d'oeuvrer en profondeur et d'inscrire des projets dans la durée. Dans cette perspective, nous sommes prêts à élargir notre champ d'intervention et à accentuer notre engagement. Nous appelons la communauté internationale à accompagner les négociations en reprenant son aide.

Une fois l'accord atteint, la France est naturellement disposée à apporter son appui à la mise en oeuvre du programme de transition et de reconstruction que vous aurez défini. Elle participera, lorsque le Président MANDELA le souhaitera, au 5ème comité consacré aux garanties d'application de l'accord. Mon pays pourra notamment contribuer, le moment venu, à la réinsertion civile des combattants démobilisés et au renforcement de l'Etat de droit.

Au-delà, la France est prête, si les burundais en exprimaient le vœu, à appuyer une intervention de la communauté internationale qui permettrait à la fois de consolider cet accord de paix et en garantirait la bonne application.

Enfin, et à plus long terme, vous savez que nous défendons le concept d'une conférence internationale sur la paix, la sécurité, la démocratie et le développement en Afrique centrale, et singulièrement dans la région des grands lacs. Il appartient bien évidemment aux pays concernés de s'approprier le projet et de décider de sa mise en oeuvre. La conférence serait donc organisée par l'OUA avec l'appui de l'ONU. A l'évidence complémentaires, les processus d'Arusha et de Lusaka, une fois leur mise en oeuvre bien avancée, trouveraient ainsi un cadre pour leur nécessaire convergence. En effet, seule une approche globale permettra d'apporter une solution adéquate et durable aux problèmes communs à toute la région.

La Conférence aurait ainsi vocation à traiter de trois grands ensembles de sujets :

- Ceux, PRIORITAIRES, qui touchent à la paix et à la sécurité tels le respect et la surveillance des frontières, le désarmement et la démobilisation des groupes armés.
- les mesures, tout aussi fondamentales, qui tendent à instaurer la démocratie, l'Etat de droit, à conforter l'administration de la justice et à affermir le respect des libertés fondamentales, avec au premier chef la protection des minorités et des réfugiés.
- l'effort considérable de reconstruction que devra, avec l'aide de la communauté internationale, entreprendre la région, qu'il s'agisse du développement des échanges et des investissements, de

entreprendre la région, qu'il s'agisse du développement des échanges et des investissements, de l'intégration régionale, de la modernisation de l'administration publique et des secteurs sociaux ou encore de la promotion d'un développement durable.

Les défis ne manquent pas pour le Burundi et sa région. Mais vous avez la possibilité de les relever en vous réconciliant. Vous pourrez ainsi montrer à la région et au monde le succès d'un sursaut national, et faire la fierté de vos compatriotes.

Vous pouvez compter, nous le savons, sur le Président Nelson MANDELA. Ecoutez-le ! Sa sagesse et sa force de caractère lui ont permis de relever les plus grands défis. C'est avec la même force qu'il vient proposer d'établir un avenir de paix au Burundi. Vous pouvez enfin compter sur la France. Son soutien, qui ne vous a pas fait défaut dans les moments difficiles, ne vous manquera pas dans votre redressement.

Je vous remercie.